

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 décembre 2017

CARRIERES-SOUS-POISSY : DALKIA INAUGURE LA CHAUFFERIE BOIS DE L'ECOQUARTIER « CARRIERES CENTRALITE »



En présence du maire de la ville et des élus locaux, de l'EPAMSA l'aménageur, de l'ADEME, des promoteurs Promogim, Nexity, Arc Promotions et Semiic Promotion, Dalkia a inauguré le réseau de chaleur biomasse du secteur Beauregard de Carrières-sous-Poissy (Yvelines). Ce réseau alimentera 700 logements. 70% des besoins énergétiques sont couverts par cette énergie renouvelable évitant ainsi 625 tonnes des CO2 par an.

Ce nouveau réseau de chaleur biomasse a été conçu et réalisé par Dalkia, propriétaire et exploitant des installations. Le bois couvre 70% des besoins en énergie. La chaufferie de 600 kW est alimentée par des granulés de bois. Grâce à cette énergie verte, 625 tonnes de CO2 sont évitées chaque année et les abonnés bénéficient d'une TVA réduite de 5,5%. La chaufferie assure les besoins en chauffage de l'Ecole des Bords de seine et des 700 logements du secteur Beauregard, situé dans l'éco-quartier Carrières Centralité.

Dalkia a aussi pris en compte les enjeux esthétiques de l'éco-quartier Carrières Centralité en plaçant la chaufferie dans les sous-sols d'un des immeubles. Cette implantation discrète respecte l'urbanisme environnemental de ce quartier, avec ses allées piétonnes arborées, ses jardins paysagers, immeubles à taille humaine et ses pistes cyclables.

L'investissement d'un montant de 1 566 800 euros, supporté par Dalkia, a été financé à hauteur de 534 000 euros par l'ADEME.

Selon Christophe Delrieu, Maire de Carrières-sous-Poissy, « *Cet équipement est particulièrement exemplaire pour notre ville-nature, engagée dans une démarche de haute qualité environnementale. La*

CONTACTS PRESSE

Dalkia - Sonia Teullé - 06 03 84 92 39
EPAMSA - Amandine Martin - 06 76 97 48 98

mobilisation de quatre promoteurs aux côtés de la Ville, de l'EPAMSA et de Dalkia est un bel exemple de co-partenariat où se partagent expertise, financements et mutualisation.

L'implantation de la chaufferie biomasse sur ce site conforte également le label Eco-quartier de ce nouveau quartier des Bords-de-Seine en bordure de l'espace naturel protégé du Parc départemental du Peuple de l'herbe. »

Pour Xavier Hêmeury, directeur général de l'EPAMSA, « Avec une ambition énergétique de produire 60% d'énergies renouvelables sur Carrières Centralité, l'EPAMSA a porté avec ses partenaires dont l'ADEME, un montage opérationnel unique qui permet à plus de 700 logements représentant 7 copropriétés, 4 bailleurs sociaux et un groupe scolaire de bénéficier de ce réseau de chaleur biomasse hors délégation de service public, optimisant les coûts d'investissement et du fonctionnement aux utilisateurs finaux».

Jean-Philippe Buisson, directeur de Dalkia Ile-de-France, voit dans ce nouveau réseau de chaleur biomasse « la preuve du savoir-faire de Dalkia dans l'accompagnement du développement d'un nouveau territoire urbain en recourant à des énergies renouvelables et l'ingéniosité du choix architectural. »

À propos de Dalkia - dalkia.fr

Dalkia, filiale du groupe EDF, est le leader des services énergétiques en France. Dalkia propose à ses clients des solutions sur-mesure à l'échelle de chaque bâtiment, chaque ville, chaque collectivité, chaque territoire et de chaque site industriel. Dalkia relève le défi de la transition énergétique et permet à ses clients de bénéficier d'une maîtrise complète de l'ensemble de la chaîne énergétique, de la fourniture d'énergie jusqu'à l'optimisation de leur consommation, en passant par la maintenance et le pilotage des installations. Tout cela avec des engagements de maîtrise de la consommation et des performances garanties sur la durée.

À propos d'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le nouveau territoire Grand Paris Seine & Oise (78).

Il intervient en tant que :

- direction de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur urbain pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m²,
- mandataire pour le compte des communes,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.